

Procès-verbal
Conseil d'établissement
6 décembre 2023

Présences

Mme Marylène Bourget, directrice de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Gabrielle Boutin, directrice-adjointe de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Annick Aubin, présidente du conseil d'établissement et parent d'élèves de l'École du Ruisseau
M. Vincent Ménard, parent d'un élève de l'École du Ruisseau
Mme Maggie Boissonneault, parent d'élèves de l'École du Ruisseau
Mme Julie Gervais, parent d'un élève de l'École Sainte-Marie
M. Mirghane Mirghane, parent d'élèves de l'École Sainte-Marie
Mme Roxanne Leclerc, parent d'élèves de l'École Sainte-Marie
Mme Élodie Parent, enseignante à l'École Sainte-Marie
Mme Jessica Pouliot, enseignante à l'École Du Ruisseau
M. François Garant, enseignant à l'École Sainte-Marie
Mme Mélanie Demers, responsable du service de garde de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Geneviève Morneault, psychoéducatrice de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Cathy Bissonnette, responsable du service de garde de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie

1. Préliminaires

1.1. Ouverture de la rencontre

Mme Aubin, présidente du conseil d'établissement, procède à l'ouverture de la rencontre.

1.2. Présence et vérification du quorum

Après vérification, le quorum est atteint.

1.3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Aubin fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par M. Garant et appuyé par Mme Morneault d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 octobre 2023

Lecture du procès-verbal du 18 octobre 2023 est faite par un membre du conseil.

Il est proposé par Mme Parent et appuyé par M. Garant d'adopter le procès-verbal du 18 octobre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.5. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

1.6. Intervention du public

Aucune présence du public

2. Consultations – Décisions

2.1. Budget 2023-2024 de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie (adoption)

Mme Bourget présente le budget. Elle tiendra une rencontre avec les spécialistes du budget pour discuter des fonds qui peuvent être utilisés pour financer le projet de Lü.

Il est proposé par Mme Morneault et appuyé par Mme Gervais d'approuver le budget 2023-2024 de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2. Budget 2023-2024 du service de garde de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie (adoption)

Mme Demers présente le budget du service de Garde (SDG). Le déficit du SDG diminue considérablement en raison de la pénurie de personnel.

Il est proposé par Mme Morneault et appuyé par Mme Gervais d'approuver le budget 2023-2024 du service de garde de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.3. Plan d'action de l'école pour un milieu sain et sécuritaire 23-24 (approbation)

Le plan d'action de l'école pour un milieu sain et sécuritaire 23-24 est présenté par Mme Bourget. Il y a eu peu de modifications pour le présent plan. Une coquille à corriger se retrouvait dans la section les résultats (on aurait dû lire essentielle et non, essentiel).

Il est proposé par M. Garant et appuyé par M. Ménard d'approuver le plan d'action de l'école pour un milieu sain et sécuritaire 23-24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.4. Marché de Noël à DR (approbation du moitié-moitié)

Mme Aubin a préapprouvé l'utilisation du moitié-moitié pour le marché de Noël. L'argent amassé servira à l'achat de la Lü. Le montant amassé est 188 \$ (94\$ pour la gagnante Mme Ally).

Il est proposé par Mme Parent et appuyé par Mme Gervais d'approuver l'utilisation des profits du moitié-moitié pour l'achat de la Lü.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.5. Mesure #15024 (consultation et approbation)

Les idées du personnel enseignant sont proposées par Mme Parent.

- Proposition des enseignantes du préscolaire :
 - Terminer la préparation des émoti-sacs.
 - Créer des vidéos pour les émoti-sacs.
- Proposition des enseignantes de 1^{re} année :
 - Remplacer le matériel perdu dans les jeux de société.
 - Créer des capsules de leçons (lire un livre, mots orthographiques, jeux mathématiques et mots fréquents).
 - Faire l'achat de jeux de société pour pallier l'augmentation de clientèle.

Le budget servira principalement aux libérations des enseignantes.

Il est proposé par M. Garant et appuyé par Mme Demers d'approuver les propositions pour l'utilisation des montants prévus à la mesure # 15024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.6. Projet éducatif (approbation)

Mme Bourget présente le projet éducatif approuvé par le Centre de services scolaire des Navigateurs.

Il est proposé par Mme Morneault et appuyé par Mme Leclerc d'approuver le projet éducatif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.7. Visite de Guillaume-Couture pour les groupes de 5^e année (approbation)

Les élèves de 5^e année iront visiter l'École secondaire Guillaume-Couture le 25 mars en avant-midi.

Il est proposé par Mme Boissoneault et appuyé par Mme Gervais d'approuver la visite des élèves de 5^e année à l'École secondaire Guillaume-Couture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.8. Pédagogique du 8 janvier 2024 et du 10/28 avril 2025 (approbation)

Activités prévues lors des journées pédagogiques suivantes :

- 8 janvier 2024 : Le frais d'activité sera mis à 0 \$.

- 10 et 28 avril 2025 : La cabane à Ti-Jean (25 \$ par enfant pour les frais d'activité).

Il est proposé par M. Garant et appuyé par Mme Morneau d'approuver les activités des journées pédagogiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.9. Semaine de relâche (approbation)

****** Ajout dans les règles de régie interne du SDG le coût pour une journée pendant la semaine de relâche et le nombre d'élèves requis pour s'autofinancer.

On devra consulter les parents pour la fréquentation sur 5 jours. Le nombre minimal d'inscriptions sera le même dans tous les établissements du CSSDN. La consultation aura lieu en janvier 2024.

3. Informations

3.1. Agrandissement DR

- La date de livraison est toujours maintenue à la date du 22 décembre 2023.
- Le conseil d'établissement pourra visiter l'agrandissement avant le congé des Fêtes.

3.2. Consultation des élèves – suivi 2023 et projet 2024

Ce point sera remis au prochain conseil d'établissement.

3.3. La cantine pour tous (suivi)

La cantine pour tous est reportée à septembre 2024.

4. Rapports

4.1. Rapport et correspondance du président

- Mme Aubin a fait des démarches auprès de son amie policière. Les informations seront ajoutées dans le hublot pour le personnel enseignant.
- Mme Aubin souligne l'implication du personnel de DR pour le marché de Noël.

4.2. Rapport de la direction

- Mme Bourget confirme que les deux pavillons resteront une seule école pour l'année scolaire 2024-2025. Le CSSDN ne pense pas redéfinir les bassins de clientèle.
- Il y a eu une rencontre en lien avec les corridors scolaires autour des écoles.

4.3. Rapport du service de garde

- Les activités de Noël auront lieu dans la dernière semaine de décembre.
- Les spectacles de musique auront lieu le 19 décembre (DR) et le 21 décembre (SM).
- Les élèves du premier cycle sont allés voir une pièce de théâtre à l'Anglicane.
- Le projet marcheur autour du monde a quitté le Canada après les 35 premiers kilomètres de marche à DR.
- L'organisme Le GRIS est venu visiter les élèves de sixième année de DR.

- Mme Morneault travaille sur différents projets de démystification du système de plancher de services.

4.4. Rapport du représentant au Comité de parents

Des discussions ont lieu concernant l'augmentation de la population dans le secteur Lévis-Lauzon ainsi que l'ouverture de nouvelles écoles dans la CSSDN.

5. Autres points

5.1. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le 31 janvier 2024, 19 h à l'École du Ruisseau.

6. Levée de l'assemblée

La levée de la séance est proposée par M. Garant et appuyée par Mme Morneault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 21 h 32.

Annick Aubin
Présidente

Marylène Bourget
Direction

Gabrielle Boutin
Direction-adjointe